

Paix et Réconciliation à l'époque du Saint Prophète de l'Islam

<"xml encoding="UTF-8">

compte comme un des mots les plus attractifs pour tous les êtres humains.«صلح» « La « paix Cependant, quelques orientalistes entreprennent de décrire et d' introduire l'Islam comme la Religion de l'épée. Le manque d'attention à la paix et à la réconciliation du Saint Prophète (Qipssl), bien sûr, a bien préparé le terrain pour cette fausse accusation. Les présentes revues de presse et chaque effort pour discuter de la paix et de la réconciliation sont faits par le Saint Prophète (Qipssl). A cette fin, une approche historique a été adoptée et les événements apparentés sont discutés dans Hudaybiyyah » «حدبييـة» leur ordre chronologique. Le traité de paix le plus célèbre appelé l'un des seuls cas introduit ici. Bien d'autres exemples semblables, qui n'ont jamais eu lieu avant ou après le traité d'« Hudaybiyyah », sont présentés ici par égard.



Les mots-clés :Hudaybiyyah, le Saint Prophète (Qipssl), paix et traités de paix.

1. Introduction

La « guerre » et la « paix », comme phénomènes opposants, ont toujours soumis l'espèce humain à de sérieux défis au cours de l'histoire: vivre et sauver la vie des autres, d'un côté, et tuer et être tué, de l'autre côté. La paix a toujours été indubitablement agréable à l'homme, car il lui a donné l'occasion de vivre libre par des batailles et des bains de sang. C'est pourquoi la paix a toujours été si attrayante et intéressante. De nos jours, lorsqu'on parle à propos de « la paix universelle », il semble nécessaire de se renseigner sur la paix à la lumière de l'histoire Islamique, c'est-à-dire, au temps du Saint Prophète de l'Islam (Qipssl). Il devrait être noté qu'il y avait de nombreuses batailles et des cessez-le-feu dans l'histoire de l'Islam. La discussion s'est, jusqu'à présent, concentré plus sur les batailles des Musulmans. La paix dans l'Islam a été largement observée et il y a place pour être étudié par les savants. A cause de ce manque de connaissance, les terrains ont été préparées pour quelques partiels orientalistes afin

d'appeler l'Islam «la religion de l'épée et du combat»([i]).

L'étude présente entreprend de clarifier la question de la paix en Islam et discuter sur les efforts du saint Prophète (Qlpssl) pour la paix, en espérant préparer le chemin pour invalider de relatives accusations.

Il est très surprenant que le titre de la présente copie peut uniquement rappeler la plupart des lecteurs au fameux traité de paix de Hudaybiyyah. Il semble à beaucoup de lecteurs maintenant impossible pour le saint Prophète (Qlpssl) d'avoir entrepris à faire la paix à l'exception du traité de paix de Hudaybiyyah. Le fait est qu'il a fait tous les efforts pour faire la paix, ce qui était pour tous deux avantageux et importants.

Je continue d'ajouter que cette copie n'essaie aucunement d'imposer des interprétations de la paix sur la vie du saint Prophète (Qlpssl). Jamais on n'a entrepris de déformer la question de la paix ou faire la paix dans l'histoire de l'Islam. Pour éviter un tel malentendu, encore une très courte et claire définition de la « paix » est présentée en premier lieu pour agir comme critère dans cette étude. Alors, chacun des efforts de paix du Saint Prophète (Qlpssl) se sont reportés à des études historiques.

Il est espéré que ce travail puisse être un pas en avant pour une juste et compréhensible étude historique sur la paix et la réconciliation en Islam. Comme cette copie résume les conclusions d'une thèse, on a indubitablement oublié beaucoup de détails des discussions telles que les textes des traités de paix, la géographie historique des régions apparentées, et les longues explications.

2. La Paix « Suh » en arabe Classique

Suh » est un mot d'origine Arabe. Cependant, il est aussi un mot très familier chez les » persanophones. Le mot signifie paix et réconciliation. Suh (paix) est faite quand les hostilités sont résolues et quand l'inimitié est remplacée par la réconciliation et l'amitié. Par conséquent, on peut dire que le suh est, en fait, à ' mettre fin aux combats ou ' arrêter le combat'. Il y a, bien musalamah (lit. faire la« مسالم »sûr, quelques autres mots semblables en arabe comme muhadanah (lit. négociations de la« مهادن » muwada'a (lit. réconciliation), et « مواعنة », (paix trêve), lesquels sont synonymes de suh et qui veulent tous dire « mettre fin aux combats ». Ce

sens du mot paix, c'est-à-dire, « mettre fin aux combats » est le critère définissant l'étude de faire la paix par le Saint Prophète (Qlipssi), dans le présent travail. Ce critère peut être soutenu historiquement. Il est aussi dans la ligne des définitions populaires courantes de paix.

Basé sur ce critère, les différents cas et exemples de paix seront décrits ci-dessous.

3. Origine historique

Dans l'histoire de l'Islam, suite à l'E'migration du Saint Prophète (Qlipssi) à Médine, beaucoup de batailles et cessez-le-feu ont eu lieu. Par la présente étude se concentrant sur la paix du Saint Prophète (Qlipssi) (sulh), nous continuons à discuter de l'origine de sulh dans le domaine Hijaz).« حجاز » géographique au début de l'Islam, c'est-à-dire, la péninsule Arabe (surtout

Il n'y a aucun doute que les tribus se sont installées dans la péninsule Arabe, par un chemin ou un autre, en s'impliquant dans beaucoup de batailles et guerres violentes qui durèrent quelquefois des années ou même des décennies. On peut dire en toute sécurité que beaucoup de ces combats contiendraient de très futiles problèmes et que les Arabes étaient plus ou moins des gens de combats. Cependant, ce n'était pas très important. Fatigué par les combats et effusions de sang, les Arabes ont cherché la paix et la sécurité. Ils cherchaient de meilleures occasions pour continuer à vivre. Pour eux, les meilleures et la plupart des occasions importantes pour une vie paisible étaient pendant les mois Sacrés et sur la terre Sainte([ii])de la Mecque([iii]).

A` la fin de la plupart de leurs batailles, l'Arabe consentirait finalement à accepter de payer le « salaire des morts » et accomplir la paix (Sulh) qui était, bien sûr, invariablement transitoire([iv]). Quelquefois, un simple mot faisait impliquer la tribu entière dans une longue bataille à grande échelle. De la même façon, une parole douce ou morceau de poésie allaient devenir quelquefois le panaché pour la bataille et sauver beaucoup d'Arabes du meurtre ou captivité. Yawm al-Shabbak »([v])sont les exemples de» يوم الشباك « يوم Halimah » et » يوم حليمه « Le ces événements.

Parmi les grands nombres d'événements semblables dans l'histoire pré Islamique, deux grandes et très considérables paix (ou Suhl) entreprises ont été remarquables. Ces deux événements sont discutés ci-dessous dans un ordre chronologique:

3. 1. Le traité de paix entre Qusay et Khuza'ah

Après beaucoup de hauts et de bas dans l'histoire de la vieille ville de la Qusay b. Kilab et ses alliés venant des trois tribus de Quraychite،«قصري بن كلاب»،Mecque Kinanah, et Quda'ah ont commencé une grande bataille contre la tribu souveraine de Khuza'ah. Après beaucoup d'effusions de sang, ils ont fait la paix ou sulh. Sur la base«خزاعة» de leur contrat de paix, les compliquées tribus ont consenti que Qusay devrait gouverner sur la Mecque et que les membres de la tribu Khuza'ah devraient s'installer dans les limites de la ville seulement([vi]).

Après ce contrat, Qoussay a embarqué en organisant toutes les affaires de la Mecque([vii]). Depuis qu'il a appartenu à la tribu Quraychite, désormais sa tribu est devenue la tribu souveraine de Mecque([viii]).

3. 2. le traité de paix entre Bani ' Abd Manaf et Bani 'Abd al-Dar

Les deux familles de Bani Abd Manaf et Bani Abd Al-Dar sont descendues de la tribu de Qusay. Cependant, ils avaient une violent combat qui a bien tourné dont l'un était de gouverner la Mecque. Deux accords historiques majeurs ont été signés par les membres de la tribu Ahlaf ». Sur «أحلاف» Mutayyibin » et «مطيّبين» Quraychite. Les deux accords ont été appelés cette base, la tribu Quraychite, avec ses deux principaux groupes, a été mêlée à une grande bataille entre eux. Cependant, la paix (ou sulh) a été faite finalement signée et les hostilités se sont terminées. Les deux familles de Abd Manaf et les Abd al-Dar consentent à gouverner la Mecque conjointement([ix]).

Après courte vue d'ensemble sur l'origine de la paix dans Hijaz, la partie principale de cette copie sera consacrée aux tentatives du Saint Prophète (Qlpssl) à faire la paix ou sulh. Parmi ses traités de paix, Sulh Hudaybiyyah est probablement le plus proéminent. Ce sulh ou accord est, par conséquent, considéré comme un point de départ pour cette étude. Tous les autres événements sont discutés par leur ordre chronologique. En d'autres termes, les traités de paix peuvent être traités en trois sections majeures :

a) les traités de paix avant Hudaybiyyah,

b) le Suh Hidaybiyyah, et

c) les traités de paix après Hidaybiyyah.

4. Traités de paix avant Hidaybiyyah Suh

4. 1. & 4. 2. les traités de paix avec Bani Damrah et Bani Mudlaj

Dans la deuxième année du règne de l'Islam dans Médine (an 2 A.H.), les Musulmans ont fini par d'entretenir des relations commerciales avec les Quraychites en deux occasions séparées. Par conséquent, le Saint Prophète (Qlpssl) a pris les opportunités et a signé les accords de Bani Mudlaj dans «بني مدلج» Bani Damrah et «بني صمرة» paix avec les deux familles polythéiste de les caravanes. Les Musulmans ont consenti à faire la paix avec ces idolâtres([x]). Ces deux traités de paix ont été signés et enregistrés sous forme d'écrit([xi]). Pour faire une longue histoire courte, il n'y avait jamais aucune bagarre ou désaccord entre les Musulmans et l'autre partie, consécutivement à ces deux traités de paix.

([4. 3. Traité de paix avec les Juifs de Médine (Yathrib)([xii

Même si les Juifs avaient une religion différente de celle des Musulmans, quand il y avait une attaque sur la ville du Saint Prophète (Qlpssl), à Médine, il était vraisemblable que les Juifs puissent devenir aussi des ennemis sans renoncer aux différences. Le contrat de paix du Saint Prophète (Qlpssl) avec les Juifs a visé pour régner en dehors de cette possibilité et était, par conséquent, un contrat de réconciliation.([xiii])Pour mieux comprendre ce calcul, les Juifs, dans Médine, étaient de deux groupes séparés et l'accord de paix du saint Prophète (Qlpssl) avec eux a été ainsi discuté en conséquence.

Les membres du premier groupe des Juifs étaient les descendants des Aws et tribus Khazraj. Par un contrat public, le Saint Prophète (Qlpssl) a appelé ces Juifs et leur à demander l'appui des Musulmans, auquel cas ils pourraient garder leur propre religion à condition de ne jamais comploter contre les Musulmans et d'aider à la défense de la ville du Prophète (Qlpssl).

Le deuxième groupe des Juifs a appartenu aux trois tribus de Bani Qaynuqa, Bani al-Nazir, et Bani Qurayzah. Sur la base des termes de leur contrat avec le Saint Prophète (Qlpssl), leurs

vies et propriétés seraient protégées et ils pourraient établir leurs propres pratiques religieuses, en retour de leur impartialité aux Musulmans. Ils ont aussi consenti à ne pas aider les ennemis des Musulmans, et s'ils l'avaient fait, le Saint Prophète (Qipssl) pourrait tuer leurs hommes, prendre leurs femmes et enfants en capture, et confisquer leurs propriétés.

Le dernier groupe n'est pas d'accord avec les Musulmans non seulement dans la foi mais aussi dans l'affiliation tribale. Les Musulmans nouvellement convertis à Médine étaient membres des Aws et tribus Khazraj, et cela les rendaient distincts des Juifs du deuxième groupe. A cause de ces distinctions, le Saint Prophète (Qipssl) était inquiet de leur possible coopération avec les ennemis de l'Islam. C'est pourquoi il a insisté sur leur impartialité dans son contrat de paix avec eux.

Aussitôt que les Juifs ont signé un contrat de paix avec le saint Prophète (Qipssl), qu'eux et leurs trois partisans ont violé les termes de leur contrat. Ils étaient, par conséquent, sévèrement battu d'un côté ou d'un autre, comme cela a été enregistré dans l'histoire.

Comme le grand savant Ayatollah Ali Ahmadi Miyanji a affirmé dans son Makatib al-Rasoul, les Juifs du premier groupe ont été différents des Musulmans dans la foi([xiv]). Cependant, ils étaient les descendants des mêmes tribus que les Musulmans, c'est-à-dire, les Aws et tribus Khazraj. Il était prévu, par conséquent, que le Saint Prophète (Qipssl) les appellerait en tant qu'alliés des Musulmans et leur demanderait qu'ils soutiennent les Musulmans dans la défense de Médine.

Il devrait être noté que cette classification des Juifs est basée sur les nouvelles déductions historiques, une pleine description est au-delà de l'étendue de la présente copie. Il est suffisant de dire que le document historique le plus éclatant dans ce respect est « la bataille de Kheybar » en l'an 7 de l'Hégire. Quand les Musulmans ont décidé de lancer cette bataille, les Juifs de Médine les ont obligés de payer quel que soit ce qu'ils doivent et les ont prévenus d'aller à cette bataille([xv]). De l'autre côté, les Juifs du deuxième groupe qui avait été punis pour leur violation au contrat de paix, n'étaient pas à Médine. Même pas un petit nombre d'entre eux, qui était dans la ville comme esclaves, ne pourrait jamais prendre une place opposante sérieuse.

4. 4. Une Proposition de Paix pendant la Bataille de Khandaq

En l'an 5 de l'Hégire, les Musulmans ont été sérieusement attaqué par les tribus polythéiste appelés Ahzab. Pour projeter de désagréger les forces des ennemis, le Saint Prophète (Qlpssl) a essayé d'arriver à un accord avec une des tribus appelée Ghatafan. Il a proposé que cette tribu devrait obtenir un tiers des dates publiées à Médine s'ils devraient refuser à mettre le siège contre les Musulmans. Cependant, les gens de Médine n'ont pas approuvé cette proposition et la paix n'a pas été faite([xvii]).

4. 5. Contrat de paix avec la Tribu Khuza'ah

Les membres de la tribu Khuza'eh étaient des polythéistes. Ils pouvaient, par conséquent, éveiller l'hostilité envers le Saint Prophète de Dieu (Qlpssl), même s'ils étaient initialement ses amis fidèles. Leur amitié était en fait la conséquence d'un accord précoce avec le grand-père du Prophète, Abd al-Muttalib. Cet accord, en fait, a été dans l'intention d'encourager la coopération et la défense. Cependant, il a continué de servir de contrat de paix au temps du Saint Prophète (Qlpssl)([xvii]). C'est pourquoi ils ont exprimé nettement qu'ils étaient loyaux envers leur contrat.

5. le contrat de paix de Hudaybiyyah

L'accord de paix de Hudaybiyyah inclut lui-même beaucoup d'autres événements rapportés, et une discussion sur ce sujet dépasse la limite et est de la possibilité d'un autre document. Nous avons besoin d'un examen minutieux étroit pour discuter du mouvement des Musulmans de Médine à Hudaybiyyah, de décrire les événements et les pourparlers tenus en cela, et faire référence aux détails et contenus du contrat de paix et ses conséquences.

Ce qui est indubitablement considérable est le fait que le Saint Prophète (Qlpssl) a joué un rôle clef dans ce contrat de paix. Contrairement à ce qui est pensé communément, les polythéistes de la tribu Quraychite étaient passifs dans toutes les étapes du processus de paix. Pour plus de clarté, ils se sont opposés au mouvement non désiré du Saint Prophète (Qlpssl) et des autres Musulmans de la Mecque qui étaient d'initiatives voyageurs commençants du pèlerinage pour le processus de paix([xviii]). De la même façon, quand le Saint Prophète (Qlpssl) a proposé la paix([xix]), ces polythéistes ont donc montré de fortes réactions négatives. Après tout, la paix a été faite finalement et est devenue un catalyseur pour la

conquête de la Mecque([xx]).

Sans plus de détails, ce document discute uniquement sur les points principaux et conséquences de la paix de Hudaybiyyah. Les Musulmans se sont installés à la Mecque en l'an 6 A.H pour entreprendre le pèlerinage du Hajj, sur l'ordre du Saint Prophète (Qlpssl). La tribu Quraychite, cependant, a décidé de bloquer leur chemin à la Mecque. Ils ont envoyé leur armée de force dehors et attendent dans le chemin des Musulmans, dans une place appelée Hudaybiyyah. C'est à Hudaybiyyah que le Saint Prophète (Qlpssl) a empêché une bataille sérieuse après négociation et tentatives pour éviter la guerre. Les forces armées du Quraychite étaient déterminées à bloquer le chemin des Musulmans à la Mecque. Le Saint Prophète (Qlpssl) était ferme dans sa décision pour entrer aussi bien que possible dans la ville. Il a dit, « Nous ne sommes pas ici pour lutter. Nous sommes venus juste pour tourner autour de la Maison Sacrée. Cependant, nous lutterons tous ceux qui se trouveront dans notre chemin.

»([xxi])

En réaction aux paroles du Saint Prophète (Qlpssl), les Quraychites ont pris une position plus hostile. Aussi, le Saint Prophète (Qlpssl) a proposé qu'ils devraient faire la paix au lieu de lutter. Cependant, il a essayé d'être en même temps déterminé et flexible. Par conséquent, on pouvait dire que, dans l'événement de Hudaybiyyah, la réaction du Prophète (Qlpssl) était double. D'un côté, il a essayé d'être actif et influent. De l'autre côté, il a combiné son sérieux et sa détermination avec une nécessaire flexibilité et calme.

L'Allégeance de Ridwan a été signée comme une contre-attaque aux activités hostiles de Quraychite et comme un signe des Musulmans à renouveler leur loyauté au Saint Prophète (Qlpssl). Ceci a rendu la tribu Quraychite inquiète de la résistance des Musulmans. C'était pourquoi ils ont accepté les termes du contrat sans aucune hésitation.([xxii])

Cependant, les membres de la tribu Quraychite se sont inquiétés que les autres Arabes puissent penser qu'ils sont effrayés et faibles. Aussi, ils ont ajouté un article additionnel au contrat, demandant aux Musulmans de ne pas entrer à la Mecque pendant une année et laisser Hudaybiyyah([xxiii]). Ils ont également demandé au Saint Prophète (Qlpssl) d'expulser tous les gens qui sont allés de la Mecque à Médine comme chercheurs d'asile. De plus, ils ont insisté au «بسم الله الرحمن الرحيم» que le contrat devrait commencer avec l'expression d'ouverture Arabe suivant lieu de

Au Nom d'Allah, le Compatissant, le Miséricordieux » et que la description »

«رَسُولُ اللّٰهِ»

L'Apôtre d'Allah » devrait être omis après le nom de Mohammad. »

Le Saint Prophète (Qlpssl) a répondu dans l'affirmatif à toutes ces conditions et l'a demandé à la tribu Quraychite. Cependant, ses amis et compagnons les ont trouvés très difficiles et n'ont pas été satisfaits de ces termes. A part ces conditions qui ont été imposées par la tribu Quraychite, le contrat a inclus de très considérables articles, y compris les suivants :

1. Cessé le feu entre les groupes pour une période de dix années,
2. sécurité et protection quant aux vies de gens et propriétés,
3. observer les termes et conditions du contrat des deux côtés,
4. venir à la Mecque pour le pèlerinage Hajj après une année([xxiv]).

Le contrat de la paix, ci-dessus mentionné, avait beaucoup d'importantes conséquences et fruits, quelques-uns sont affirmés ci-dessous.

- a) Les gens de Quraychite pourraient officiellement reconnaître le gouvernement fort et fécond Islamique pour ne pas comploter contre les Musulmans([xxv]).
- b) de plus en plus de gens sont devenus des Musulmans; la religion de l'Islam pourrait s'étendre de beaucoup; il n'y avait aucun spécial obstacle aux discours du Prophète (Qlpssl)([xxvi]).
- c) les activités politiques, sociales, et militaires du Prophète ont augmenté si abondamment qu'il pourrait finalement capturer en dernier recours des Juifs, Khaybar. Il a également envoyé des représentants à tous les rois et chefs des régions avoisinantes pour leur présenter la

d) Les Musulmans ont déclaré leur coopération et rapport amical avec les tribus Arabes pour entreprendre le Pèlerinage. Comme le Pèlerinage était une cérémonie très établie parmi les Arabes, l'engagement des Musulmans pourrait aider à ramener aux Arabes, à l'égard d'eux même, l'harmonie.

On pourrait mentionner que dans les interventions ultérieures de l'exécution du contrat de paix, la tribu Quraychite a demandé au Saint Prophète (Qlpssl) d'annuler la période relative à l'expulsion des chercheurs d'asile à Médine. La raison en était qu'expulser les gens résoudraient le long itinéraire commercial entre la Mecque et Damas et rend la place incertaine aux hommes d'affaires([xxvii]). A` la dernière année de ce traité de paix, les Musulmans sont Umrat al-Qada. En outre, 22 « عمرةالقضاء» venus à Mecque pour exécuter le petit pèlerinage mois après le traité de paix, les Quraychites ont violé un des termes du traité (Article 3 ci-dessus). Ils ont participé à une attaque sur les Musulmans par la tribu Khuzae'ah. Par conséquent, les Musulmans ont conquis la ville de la Mecque sur l'ordre du Saint Prophète (Qlpssl). Ils ont mis fin au règne du polythéiste, dans la ville. Là se trouve le texte traduit du Traité, par lequel l'action du Prophète pour éviter la guerre et son noble caractère moral peuvent être suggérée.

Le Saint Prophète de Dieu (Qlpssl) a demandé à L'Imam Ali (Qlpssl) d'écrire le Traité comme suit: « Au nom de Dieu, le Compatissant, le Miséricordieux ». Suhayl b. Amr l'a interrompu : "Je ne connais pas le Compatissant et le Miséricordieux. Ecrivez, « Au Nom de Dieu ». Le Saint Prophète (Qlpssl) a dit, « O Ali! D'accord, écrit comme il dit, et il le fit. Alors il a dicté la suite à l'Imam Ali (Qlpssl) : "La suite est ce que Mohammad, le Prophète d'Allah, et Suhayl b. Amr ont consenti sur". En réalisant que signer ainsi le traité voulait dire admettre la prophétie de Mohammad (Qlpssl), Soheil a encore une fois été en désaccord et a dit : « Si nous acceptons que vous étiez le Prophète de Dieu, nous ne vous aurions jamais combattu. Vous ne devriez pas écrire l'expression « le Prophète de Dieu » après votre nom. Inscrivez juste le nom de votre père ». Le Saint Prophète (Qlpssl) a également accepté cette condition. Alors il a dit à l'Imam Ali (Qlpssl) de l'écrire. « C'est cela que Mohammad, le fils d'AbdAllah, et Soheil b. Amr ont consenti :

1. Il y aura un cessé le feu entre leurs groupes pour une période de dix années, durant laquelle

il y aura sécurité et sûreté quant à la vie de gens et des propriétés.

2. Chaque membres de la tribu Quraychite doit venir voir Mohammad (Qlpssl), lui donnera la raison de leur retour vers les Quraychites même s'il ou elle devient Musulman. De la même façon, chaque Musulman ou compagnons de Mohammad (Qlpssl) devront chercher asile dans la tribu Quraychite, ils lui donneront la raison de leur retour à Médine, la ville du saint Prophète (Qlpssl).

3. Les deux groupes devront oublier toutes leurs hostilités antérieures et contrôler leur inimitié. Il n'y aura aucune faveur pour la trahison ou vol parmi les membres des deux groupes."([xxviii])

6. Traités de paix après la victoire de Hudaybiyyah

La paix dans la Bataille de Khaybar .1 .6

Khaybar était la région la plus ferme pour les Juifs dans la péninsule Arabe. Les habitants de cette région avaient l'intention d'attaquer Médine et en faire leur forteresse.([xxix]) De plus, ils accueilleraient beaucoup de leurs amis partisans Juifs qui avaient été expulsés de Médine. Cela a fait de Khaybar une région menaçante pour les Musulmans et même potentiellement dangereuse. Cette menace, cependant, a cessé après la paix de Hudaybiyyah.

Une explication détaillée des événements qui ont été relatés sur la conquête de Khaybar dépasse l'étendue du présent document. Il suffit de dire que la conquête a eu lieu en deux étapes :

1. La victoire et

2. La paix.

La conquête de l'imam Ali (Qlpssl) de la forteresse de Khaybar s'est produite pendant la première étape, période de la victoire. La paix était l'étape définitive du processus. Khaybar est Shaqq », et »« Natat »« نَطَّةٌ »» constitué de plusieurs forteresses en trois sections appelées Katibah ». Les deux premières sections ont été conquises pendant l'attaque militaire. »« كَتِيْبَةٌ »»

Cependant, lorsqu'ils sont arrivés à la troisième, les gens de Khaybar ont anticipé leur défaite et ont demandé la paix. Voilà pourquoi et comment la paix a été finalement établie.([xxx]) Basé sur les termes de ce contrat, les gens de Khaybar ont donné la sécurité à condition de quitter la région de Khaybar([xxxi]). Les Juifs voulaient avoir la permission de travailler dans les régions ombragées de palmiers de Khaybar. Le Saint Prophète (Qipssl) leur a donné l'autorisation de travailler là et d'obtenir la moitié de leurs cultures et dattes comme salaires([xxxii]).

([6. 2. La paix à Fadak([xxxiii]

Les gens de Fadak ont décidé de leur laisser Fadak avant la défaite de toute bataille. Cependant, de la même façon que les gens de Khaybar, ils ont demandé l'autorisation au Saint Prophète de travailler dans les régions rurales en contre partie de la moitié des récoltes. Leur demande a été acceptée par le Saint Prophète (Qipssl)([xxxiv]).

([6. 3. Le traité de paix avec les Juifs de Wadi al-Qura([xxxv

Wadi Al-Qura a été une conquête militaire des Musulmans. Par la suite, le Saint Prophète (Qipssl) a demandé que les habitants travaillent dans les fermes de palmiers de la région([xxxvi]). De ce fait, le type d'accord fait à Wadi al-Qura n'était pas à l'origine un traité militaire ou politique, mais plutôt une association agricole et un contrat connu sous « Musaqat », lequel a aussi agi comme s'il était un contrat de paix.

6. 4. La paix de la sous tribut

Jizyah (lit. tribut) est un genre d'impôt annuel payé au gouverneur religieux ou juge par « جزية » les Gens du Livre » (Juifs, Chrétiens et Zoroastriens). Ils doivent payer cet impôt et, en retour de quoi, ils vivent en sécurité et assurent leur protection en besoins par le gouvernement Islamique([xxxvii]).

La paix de la sous tribut a commencé la neuvième année de l'Hégire (A.H.)([xxxviii]). Par la suite, le Saint Prophète (Qipssl) a signé des traités de paix dans les cas suivants se basant sur ce type de tribut.

:6. 4. 1. La paix dans la Bataille de Tabouk

Les Musulmans se sont établis dans une région appelée Tabouk pour affronter l'armée Byzantine. Cependant, ils ne pouvaient pas trouver l'armée là. Dans l'intervalle, le Saint Prophète (Qlpssl) a pris l'occasion en cela pour présenter l'Islam à différents groupes de Juifs et de Chrétiens et leur éviter les luttes en échange de la tribut. Ces groupes incluent :

1.les gens de Tabouk.

d'Aylah.«أَيْلَاهٌ» 2. les Chrétiens

Tarba.«جَرَبَاءٌ» d'Adhruh et «أَذْرُحٌ» 3. les Juifs

Maqna.«مَقْنَا» 4. Les Juifs de

d'al-Jundal Dawmat.«دُوْمَةُ الْجَنْدُلِ» 5. Les Juifs

Tayma.([xxxix]) 6. les Juifs de

Quand le Saint Prophète (Qlpssl) s'est rendu dans la région de Tabouk, ces différents groupes sont venus à lui pour lui demander paix et sécurité annuellement en échange d'un tribut. Ils ont donc signé différents traités pour chaque groupe. Par exemple, il a signé le contrat suivant d'Aylah, « Au nom d'Allah, le Compatissant, le(اَيَّا) avec Yahnah b. Ru'bah, le chef Miséricordieux. C'est un contrat entre Mohammad, le Prophète d'Allah, (Qlpssl) et Yahnah b. Ru'bah et son peuple. Leurs bateaux et caravanes seront sauvés et اَيَّا يَحْنَهُ بْنَ رُؤْبَهُ protégés sur terre et sur mer. Ces gens et leurs partisans du Yémen, Damas, ou des mers seront protégés par le Prophète (Qlpssl) et son Seigneur. Personne n'est autorisé à bloquer leur chemin ou les empêcher d'utiliser les mers dont ils passent. Cependant, celui qui viole ce contrat, aura ses propriétés confisquées, et il serait permis aux autres de faire usage de ses propriétés. »([xl])

6. 4. 2. La paix avec les Chrétiens de Najran

Un groupe de Chrétiens de Najran est venu une fois à Médine et rencontra le Saint Prophète (Qlpssl). Au début, ils ont décidé de l'affronter en invoquant la malédiction de Dieu sur Cependant, aussitôt qu'ils ont vu des gens tels que l'Imam .«مباهلة» quelqu'un qui ment appelé Ali (Qlpssl), Fatimah (Qlpsse), l'Imam Hassan (Qlpssl) et l'Imam Hussein (Qlpssl) ils ont rendu leur demande et décision et signé un contrat de paix de sous tribut.([xli])

6.4.3. Contrat de paix avec les Zoroastriens de Bahrain, de Hajar, et d'Oman

Le Saint Prophète (Qlpssl) a signé également le contrat de paix de la sous tribut avec les gens des régions ci-dessus mentionnés. Il devrait être noté que même si les contrats de paix de sous tribut ont indiqué une sorte d'obligation financière unilatérale, ils ont préparé le terrain les Gens du Livre » afin de prouver leurs propres croyances, protéger leurs vies et leurs «اهل كتاب» propriétés, et leur apporter soin et sécurité. Ces contrats de sous tribut ont aussi été appelés contrat de paix dans les documents historiques([xlvi]).

7. Remarques finales

Pour résumer, l'appel des gens à l'Islam et l'étendue de cette religion sacrée étaient l'entreprise fondamentale du Saint Prophète (Qlpssl). Cependant, afin de se rendre compte de ce rêve idéologique et accomplir ce souhait, il préférerait toujours la paix à la guerre et l'amitié à l'hostilité. Cependant, c'était une préférence précieuse parce qu'il n'était pas superficiel mais authentique et sincère. Il est espéré que les savants entreprennent de décrire et clarifier la paix, .la réconciliation, et les lois de paix en Islam

i]- Par exemple, notons qu'en partie dans son analyse de la religion de l'Islam, Freud a] mentionné que « la but de la guerre et de la paix en Islam était simplement pour attaquer les nations voisines » Freud, Z, Ayanda yak pindar traduit par Hachim Radi, Asia Publication, 1375, p. 376.

[ii]- Ces mois inclus: Rajab, Dhu al-Qi'dah, Dhu al-Hijjah, et Muharram, Abou Mohammad Abd al-Malik b. Hicham, Une biographie du Prophète, vol. 1, p. 4.

[iii]- La Mecque a toujours été un endroit sûr et sécuritaire, d'ailleurs son autre nom est: Salah, lit. Paix. Cf Yaqout Hamawi, Mu'jam al-Buldan Beyrouth, 1990, vol.3, p.476.

- [iv]- Les exemples de ceci sont la paix et le cessé le feu dans les batailles d'Aws et de Khazraj, au Yawm Dahis et Ghabra, au Yawm Tikhna et lyn Diya.
- [v]- Cf Mohammad Ahmad Jad al-Mawla et les autres, *Ayyam al-Arab fi al-Jahiliyyah*, Beyrouth, 1942, p.228.
- [vi]- Cf Ibn Hisham, p.124.
- [vii]- Par les affaires de la Mecque nous voulons dire le gouvernement de la ville et la performance du pélerinage du Hajj, incluant Hijabat, Siqayat, Rifadat, Nadwah et Liwa [viii]- Ibn Hicham, p. 125.
- [ix]- Ibn Hicham, p. 132.
- [x]- Pour le processus de paix, cf. Mohammad b. Omar Waqidi, *Kitab al-Maghazi*, Beyrouth, 1989, pp. 11-12.
- [xi]- Soheili, *al-Rawd al-Anaf*, Premier édition, Beyrouth, 1992, vol. 5, p.78.
- [xii]- Chronologiquement, le contrat de paix avec les Juifs de Médine s'est fait immédiatement après l'arrivée de Prophète dans la ville. [xiii]- Ibn Hicham, p. 501.
- [xiv]- Ali Ahmadi Miyanji, *Makatib al-Rasul*, 1ère éd., 1998, vol 3, p. 12 [xv]- Waqidi, vol. 2, p. 637.
- [xvi]- Idem, vol. 2, p. 479.
- [xvii]- Idem, vol. 2, p. 749.
- [xviii]- Pour prévenir les gens de prendre le pèlerinage du Hajj était contraire à un acte de sainteté et digne de la Mecque et était pas bénéfique pour le tribut Quraychite. [xix]- Waqidi, vol. 2, p. 594.
- [xx]- Ahmad Zayni Dahlan, *al-Sirah al-Nabawiyyah wa al-Athar al-Muhamadiyyah*, 2è ed, Beyrouth, p. 44.
- [xxi]- Waqidi, vol. 2, p. 594.
- [xxii]- Le contrat Radwan fut signé par la pression des noble Quraychites. Cf.Waqidi, vol. 2, p. 604. [xxiii]- Idem, vol. 2, p. 604.
- [xxiv]- Idem, vol. 2, p. 611-12.
- [xxv]- L'un des termes du contrat était d'impliquer les 2 parties de ne pas attaquer... [xxvi]- Waqidi, vol. 2, p. 624.
- [xxvii]- Idem, vol. 2, p. 962.
- [xxviii]- Al-Irshad par al-Moufid, p. 60, al-Tabarsi, *l'Iam al-Wara*, p. 106 et Sirah par Halabi, vol.3, p.24.

[xxix]- Mentionnons qu'avant la bataille, le chef de la tribu avait décidé d'attaquer la ville de Médine. Il fut tuer et n'a jamais réalisé son vœu. Waqidi, vol. 2, p. 566.

[xxx]- Idem, vol. 2, p. 671.

[xxxi]- Idem, vol. 2, p. 690.

[xxxii]- Idem, vol. 1. p. 337 et la sirah de Ibn Hicham, vol.1, pp.337-356.

[xxxiii]- Le contrat de paix à Fadak fut signé après le traité de Kheibar en 7 (A.H.).

[xxxiv]- La terre de Fadak fut sous contrôle de Saint Prophète (Qlipssi) sans aucune bataille Cf. Ibn Hicham, vol. 2, p. 353.

[xxxv]- Ce traité fut signé en 7(A.H.) après la conquête de Kheibar. Cf. Waqidi, vol. 2, p. 707.

[xxxvi]- Idem, vol. 2, p. 711. Bayhaqi, Dala'il al-Nubuwwah, 6è éd, Beyrouth, 1985, p. 271.

[xxxvii]- Cf. Subhi al-Salih. Al-Nuzum al-Islamiyyah, 6è. éd, Beyrouth, 1982, p.363.

[xxxviii]-La loi du Jizyah ou les premières tributs ont étaient décrété en l'an 9 (A.H.) qui a été mentionné dans le verset 9: 29 du Noble Coran. Cf. Ibn Hicham, vol 2, p.548.

[xxxix]- Sirah Ibn Hisham, vol 2, p.526 and Sirah Halabi, vol 2, p. 141.

[xl]- Al-Zamakhshari, al-Kashshaf, vol 1, p. 382 et Ibn al-Athir, al-Kamil, p. 112.

[xli]- Idem.

.[xlii]- Cf. Waqidi, vol. 2, p. 711